

DEC213964DAJ

Décision portant fin de fonctions et nomination de Mme Cécile Bousquet-Antonelli aux fonctions de directrice adjointe scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences biologiques (INSB),

DECIDE :

Article 1^{er}. - A compter du 1^{er} janvier 2022, Mme Cécile Bousquet-Antonelli, directrice de recherche, est nommée directrice adjointe scientifique de l'INSB en charge de la section 23 « Biologie intégrative des organismes photosynthétiques et des microorganismes associés », en remplacement de Mme Catherine Rechenmann, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

